

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 1^{er} mai 2018

Au cours de sa séance du 1^{er} mai 2018, le Conseil a notamment :

INFORMATIQUE

- adjuger l'hébergement des serveurs à PCProfi Informatique SA à Sierre.

URBANISME

- nommé la commission d'exécution du RPU – PAD de Châtaignier composée de MM. Stéphane Saudan, Jean-Michel Vuadens et Philippe Oberholzer.

NATURE

- informé que le 26 mai 2018 aura lieu la journée de la nature sur le plan suisse et que la commission des Follatères fera portes ouvertes aux « Follatères » à Dorénaz.

SERVICES INDUSTRIELS

- décidé d'adjuger à l'entreprise Fleutry les travaux de génie civil, 2^{ème} partie, à la Rue des Noyers.

CULTURE ET SPORT

- décidé d'allouer une subvention pour le 52^{ème} prix des Vins Henri Valloton qui a eu lieu le 8 avril 2018.
- décidé d'allouer une subvention aux élèves ayant participé au camp de ski d'Ovronnaz.

SIGNALISATION

- décidé de mettre à l'enquête publique un panneau interdiction de circuler à 50 mètres au Chemin de Provence côté Ouest, cette interdiction ne concerne pas les vélos.

TRAVAUX PUBLICS

- décidé d'adjuger les travaux de gravillonnage à l'Indévis à l'entreprise Pittet-Chatelan.
- accepté les modifications des adjudications 2017 pour le canal LSF.
- informé que la réalisation des travaux se ferait à la fin mai 2018.
- décidé, lors d'interventions sur la chaussée, d'exiger de l'entreprise qui exécute les travaux d'effectuer, à ses frais, la remise en état à savoir de rétablir le marquage au sol et des points limites. Cette décision s'applique également pour les autorisations de fouille, aux frais du requérant.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : 30/18 Boisset Mara et Philippe, Rte de la Forêt 108 - 1926 Fully
Objet : Agrandissement d'une habitation individuelle
Situation : La Forêt, Route de la Forêt, Folio 23, parcelle n°6600, zone coteau

Requérant : 25/18 Carron Pierre, Buitonne 11 - 1926 Fully
Objet : Démolition d'une grange

Situation : Buitonne, Route de Buitonne, Folio 59, parcelle n°8837, zone village

Requérante : 43/18 Antunes Maria, Ch. de la Mission 7 -1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert

Situation : Le Bray, Chemin de la Mission, Folio 25, parcelle n°3124-PPE n°52726, zone faible densité

Requérants : 153/17 Veillon Aude et Gaël, Rue de l'Eglise 90 - 1926 Fully

Objet : Rénovation d'une habitation existante (isolation périphérique), création d'ouvertures en toiture, et démolition partielle.

Situation : La Forêt, Route de la Forêt, Folio 23, parcelle n°6599, zone coteau

Requérant : 259/17 Mottier Laurent, Rue des Follatères 34 - 1926 Fully

Objet : Création d'une ouverture en toiture

Situation : Branson, Rue St-Ours, Folio 4, parcelle n°1640, zone hameau, ISOS national

COMMERCES ET ARTISANAT

- informé des propositions qu'offre Com'art :
 - o une carte we pour les commerçants locaux.
 - o Geolocalisation : google map
 - o Farinet : moyen de paiement
 - o Sac : j'aime Fully.
- informé que le 24 août 2018 à 19h30 aura lieu la Fête de Rue (Rue de l'Eglise fermée) sur inscription.

COMPTE 2017

- accepté les commentaires de la Municipalité et des Services industriels.
- décidé de demander un crédit supplémentaire de Fr. 260'000.- au Conseil général pour le projet du réservoir de Buitonnaz.

AFFAIRES SOCIALES - JEUNESSE

- décidé de ne pas faire de versement au CMS de Martigny concernant les comptes 2017, le bilan 2017 et le compte Perte & Profits des Studios Mosaïque. En effet, le CMS demandait d'absorber le fond de réserve et de recapitaliser un montant total de Fr. 10'000.-. Le versement se fera en fonction des besoins.
- décidé d'autoriser la fête du Nouvel An organisée par la Jeunesse active.
- pris acte du rapport de révision 2017 de Planète enfant